

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
17 DECEMBRE 2018**

Convocation du 13 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le lundi 17 décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique à 19 h 15, sous la présidence de Madame Le Maire Isabelle ROBINEAU.

Membres présents :

Mme Isabelle ROBINEAU (Maire)

Mme Véronique BOISSON, M Bernard BRUGON, Mme Christiane CHOPINEAU, Mme Camille DU BOUEXIC, M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Myriam SALIN

Membre excusé

Mme Françoise DESHAYES a donné pouvoir à Mme ROBINEAU Isabelle

Membres absents :

Mrs, Tony DAMIANI, Pascal DUCHET et Johnny JARZAB

Mme Myriam SALIN est désignée secrétaire de séance.

- **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2018**

Mme véronique Boisson souligne qu'à l'approbation de l'indemnité du comptable du Trésor public, il y a eu une abstention.

- **DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMUNAUTE DE COMUNES CANAUX ET FORETS EN GATINAIS**

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais a mis en place un fonds de concours dans le but de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement d'une commune membre. Est considéré comme équipement une immobilisation corporelle (compte 21 dans l'instruction M14) qui peut comprendre à la fois des équipements de superstructure (équipements sportifs, culturels, ...) et des équipements d'infrastructure (voirie, réseaux divers, ...).

La commune le Charme sollicite le fonds de concours auprès de la Communauté de Communes canaux et forêts en Gâtinais pour les travaux faits en 2018 dans le cimetière : la minéralisation des allées et la porte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité.

Pas de questions diverses.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h45.